



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

investissements étrangers en France

Question au Gouvernement n° 785

Texte de la question

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Éric Girardin, pour le groupe La République en marche.

M. Éric Girardin. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, notre Président, Emmanuel Macron, incarne et défend une France renouvelée, ouverte au monde, proactive et moderne. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Richard Ferrand. Bravo !

M. Éric Girardin. Nos premières mesures adoptées au Parlement ont confirmé notre volonté de transformer le pays, de relancer l'économie et de mieux accueillir les investisseurs. L'image de la France à l'étranger s'est nettement améliorée. Notre pays dispose d'atouts nombreux, parmi lesquels sa position stratégique au cœur de l'Europe, des compétences prisées avec des ingénieurs de grande qualité, une recherche performante, une productivité intéressante, une infrastructure de transports développée ou encore un cadre de vie reconnu.

M. Christian Jacob. Une vraie question spontanée !

M. Fabien Di Filippo. C'est la même personne qui a écrit la réponse !

M. Éric Girardin. Selon le rapport de Business France, les investissements étrangers en France, en 2017, sont au plus haut depuis 2001 : nous sommes en seconde position en Europe derrière l'Allemagne. Cinquante-quatre pays ont ainsi investi dans 1 300 projets pour créer 33 500 emplois. Les États-Unis sont redevenus les premiers investisseurs, suivis de nos voisins allemands. Les Asiatiques sont aussi présents, avec par exemple le japonais Toyota, mais aussi les Indiens, en forte progression – plus 74 % – et l'installation à Marseille du groupe informatique Infosys.

M. Patrick Hetzel. C'est vrai que c'est spontané !

M. Éric Girardin. France is back ! Notre attractivité est confirmée : la moitié des investissements sont des créations de site, dont un tiers est le fruit d'entreprises non implantées jusqu'à présent en France.

Le Grand Est, où je suis élu, première région frontalière avec 760 kilomètres de frontières et quatre pays limitrophes, tire son épingle du jeu en concentrant 22 % des investissements dans l'automobile, mais aussi de nombreux investissements dans les domaines de la chimie et des biotechnologies ; il se hisse à la troisième marche du nombre d'emplois créés pour 1 000 habitants, derrière l'Île-de-France et la Normandie.

Monsieur le ministre, comment amplifier cette dynamique du « *Choose France* » ? Comment accroître, dans le domaine industriel, les nouvelles implantations, alors que les investissements se concentrent sur les extensions d'activités ? Quel est le risque pour nos fleurons industriels ? Faut-il accroître les protections dans certains de nos secteurs stratégiques ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Girardin, 16 % d'investissements étrangers en plus en 2017 et 33 000 emplois supplémentaires dans le secteur privé grâce à ces investissements :...

M. Stéphane Le Foll. Le changement de tendance date de 2016 !

M. Bruno Le Maire, ministre . . .c'est le meilleur résultat depuis dix ans, la preuve que la France est de retour sur la scène économique internationale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Aurélien Pradié. Et la lumière fut !

M. Bruno Le Maire, ministre. Ces résultats sont d'abord le produit de la stratégie économique définie par le Président de la République et le Premier ministre. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et NG.*)

M. Patrick Hetzel. Y croit-il vraiment ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Nous allons donc maintenir notre cap et notre stratégie économique, en continuant d'alléger les charges de façon pérenne grâce à la transformation du CICE – le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi –, en mettant en place le plan sur la croissance et la transformation des entreprises qui sera étudié d'ici à quelques semaines et permettra de développer nos entreprises, de lever certains obstacles, de simplifier les seuils sociaux qui empêchent nos entreprises, nos PME, de grandir.

Face à ces investissements de plus en plus nombreux, nous allons également prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger nos technologies les plus sensibles et nos savoir-faire. Comme l'a indiqué le Premier ministre il y a quelques semaines, nous allons renforcer le décret sur les investissements étrangers en France. Nous allons également prévoir une action spécifique pour toutes les entreprises dans lesquelles l'État détient une participation. Nous allons élargir les décrets sur les investissements étrangers en France aux secteurs de l'espace, de l'intelligence artificielle et du stockage de données.

M. Olivier Marleix. Encore faudrait-il appliquer les mesures qui existent déjà !

M. Bruno Le Maire, ministre . Nous allons mettre en place un conseil de défense économique, placé sous l'autorité du Président de la République, pour nous assurer que les investissements qui viennent en France sont bien au service du développement économique, du développement de nos territoires et de la création d'emplois pour les Français, et non pas destinés au pillage de nos savoir-faire et de nos technologies. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. et sur quelques bancs du groupe MODEM*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Girardin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 785

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 avril 2018](#)